

Bourgogne côté livre

L'actualité du livre
et des professionnels
de la région

BCL



■ **entretiens**

La médiathèque : cœur battant de Tonnerre
Gilles Lacroix, de l'ingénieur au libraire

■ **numérique**

Éducagri éditions, l'éditeur multimédia par excellence

■ **initiatives (d)étonnantes**

Balade numérique en compagnie de Jules Renard

■ **dossier**

Regards sur l'édition en région

SOMMAIRE

1

le CRL en actions

- Le livre au cœur de l'éducation artistique et culturelle

3

entretiens

- La médiathèque : cœur battant de Tonnerre
- Gilles Lacroix, de l'ingénieur au libraire

8

initiatives (d)étonnantes

- Balade numérique en compagnie de Jules Renard

10

europe

- Europe créative : soutenir la culture... donc le livre !

12

numérique

- Educagri éditions, l'éditeur multimédia par excellence

14

dossier

- Regards sur l'édition en région

22

à lire...

- Le livre : une filière en danger ?
 - Gérer une maison d'édition
 - Des questions sur le transport de livres par Prisme ?

24

repères juridiques

- « Anti-Amazon » : la loi concerne tous les sites de vente de livres en ligne

25

livre & arts graphiques

- La Métairie Bruyère : l'image entre les lignes

éditorial

Les grands travaux

Nul besoin d'un décodeur pour aborder cette nouvelle livrée du BCL. Pourtant, on ne peut manquer d'évoquer son arrière-plan très actuel : le travail d'étude mené depuis l'automne sur la filière Livre en Bourgogne et l'attente de ses résultats.

Réalisé par le CRL et le C2R (Centre régional de ressources), en partenariat avec le Conseil régional de Bourgogne, la DRAC et la DIRRECTE, cet audit a été initié à point nommé pour interroger les acteurs de la chaîne du livre : auteurs, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires et organisateurs de manifestations littéraires. Ces professions se rencontrant toutes dans le creuset du CRL ont reçu un questionnaire concernant leurs activités, leur savoir-faire et leurs enjeux d'avenir. C'est ainsi que les résultats de cette enquête nous permettront de mieux cerner la réalité économique et sociale de la filière. Ils pourront surtout servir à préciser des axes de développement et de progrès, ces derniers soutenant à leur tour les orientations des financements publics.

Mais le but de cette étude n'est pas d'ériger des remparts, ni de construire un conservatoire pour espèces en danger. Il s'agit bien au contraire de renouer avec une vision prospective et un esprit offensif faisant parfois défaut lorsque les difficultés semblent prendre le dessus sur la créativité.

Par analogie, il ne sera pas question de chercher un hypothétique gaz de schiste dans la chaîne du livre en Bourgogne mais de dépister des potentialités de développement économique, de professionnalisation des acteurs et d'encourager les nouveaux pôles d'innovation, dans le domaine numérique notamment.

Et ce numéro 11 de BCL, truffé de portraits et de paroles de professionnels, témoigne précisément du dynamisme sur le territoire bourguignon : à Tonnerre, par exemple, où l'on se dote d'une nouvelle bibliothèque, en passant par Tournus avec la librairie des Arcades qui a réussi son implantation, ou encore dans la Nièvre avec une balade numérique pour partir à la rencontre de Jules Renard...

Enfin, BCL propose un dossier très complet sur la diversité de l'édition indépendante en région. Cette Bourgogne de l'édition ne se limite pas à un horizon régionaliste. En revanche, elle se sert amplement du cadre local, à sa portée, pour y inscrire ses productions. Généralistes ou spécialisés dans l'art, la poésie, la littérature jeunesse, éditeurs scientifiques et scolaires, inventeurs de livres et d'environnements numériques, les éditeurs nous parlent d'un vrai métier, avec des prises de risque, de l'audace, de la passion.

Leur démarche, souvent originale, est à découvrir dans ce numéro qui leur est amplement consacré.

Pierre-Yves Cartillier ■

Directeur de l'@ncre, médiathèque municipale de Saint-Rémy
Trésorier du CRL Bourgogne

Le livre au cœur de l'éducation artistique et culturelle

En 2013-2014, comme durant ces huit dernières années, le CRL est le partenaire privilégié du Conseil régional de Bourgogne (CRB, Direction des lycées) pour la mise en œuvre du Prix littéraire des lycéens et apprentis. Cette belle opération, initiée et financée par le CRB depuis 2005, fait du livre en Bourgogne un vecteur essentiel de l'éducation artistique et culturelle des lycéens et apprentis.



Michel Kichka lors de la tournée 2013

Principes et objectifs

Chaque année depuis 2005, un comité de lecture d'une dizaine de membres, composé de représentants de la Région, de documentalistes, de libraires, de bibliothécaires et d'enseignants de lettres, sélectionne dix ouvrages publiés dans l'année en cours. Aujourd'hui et pour la 3^e année consécutive, il s'agit de six livres de littérature générale (roman, recueil de nouvelles, polar) et de quatre bandes dessinées. Une fois la sélection établie, elle est communiquée dès le mois de juillet aux quarante lycées retenus (généralement une classe participante par établissement), qui font l'acquisition de

quatre collections grâce à une subvention de la Région prévue à cet effet.

Dans le même temps, le CRL prend contact avec les auteurs des ouvrages sélectionnés, le plus souvent via les éditeurs, et les invite à venir tour à tour passer quatre jours en Bourgogne, entre novembre et mars, afin de rencontrer leurs lecteurs lycéens et apprentis. Lorsque le planning de venue des auteurs est définitif, c'est au tour de la Direction des lycées du Conseil régional d'organiser le planning de leur tournée dans les lycées participants, tandis que le CRL se charge de leurs transport, hébergement, repas et rémunération.

BREVES

■ Étude sur la filière livre en Bourgogne : 60 % de taux de retour !

Lancée en novembre dernier, l'étude 2013-14 sur la filière du livre en Bourgogne a rassemblé un panel de 600 professionnels. Leur intérêt pour l'étude s'est manifesté par un taux moyen de réponses très positif. Tous métiers confondus, il côtoie les 60 % ! Ce taux satisfaisant permet d'entamer la deuxième phase de l'étude, l'analyse des données, sur de bonnes bases.

Complétées par des entretiens avec les professionnels, les réponses vont faire l'objet, durant les semaines à venir, d'un traitement et d'une analyse menés par le CRL et le Centre régional de ressources (C2R) de Bourgogne, avec l'appui et l'expertise d'un comité de suivi réunissant des représentants des 6 métiers de la chaîne du livre.

Calendrier prévisionnel :

- Mars 2014 : Finalisation du rapport (C2R/CRL)
- Juin 2014 : restitution de l'étude

BREVES

Le Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne en chiffres

Créé en 2005, il fête sa 9^e année d'existence.

Ainsi, au cours de cette quasi décennie d'organisation, ce ne sont pas moins de 14 050 lycéens et apprentis qui ont été concernés par ce prix. Les établissements totalisent 450 participations cumulées, et il a occasionné la venue de 70 auteurs en Bourgogne.

Rendez-vous en mai pour connaître les lauréats 2014 !

Patrimoine[s] écrit[s] en Bourgogne 2014

La prochaine édition de votre rendez-vous estival débutera le 21 juin et se clôturera à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le 21 septembre 2014.

Plusieurs établissements rejoignent la manifestation cette année : l'occasion de découvrir de nouveaux trésors du patrimoine écrit et graphique conservés dans les réserves des bibliothèques, archives et musées de Bourgogne.

Pour la Région : un vrai casse-tête pour répondre au mieux aux attentes des enseignants, permettre au plus grand nombre de classes de rencontrer le plus grand nombre d'auteurs, et imaginer des feuilles de route cohérentes. Pour le CRL : un gros travail de relance puis de logistique en fonction des disponibilités des auteurs. Pour les auteurs une fois sur place : un séjour bourguignon relevant tant du marathon que du *road movie* ! Et au final : des livres lus et des rencontres d'une immense richesse, pour les lycéens et apprentis comme pour les auteurs, qui en témoignent tous après leur séjour.

À l'issue des rencontres avec les auteurs, les élèves votent pour élire leurs deux lauréats : l'un dans la catégorie roman, l'autre dans la catégorie BD. Les deux prix sont remis lors d'une grande cérémonie à Dijon, rassemblant le millier de jurés que constituent les lycéens et apprentis.

L'objectif est donc atteint, qui consiste à promouvoir la littérature contemporaine, c'est-à-dire vivante et portée par des auteurs de chair, encourager la lecture et développer le sens critique des jeunes bourguignons.

Le livre : une clef pour les disciplines artistiques

Durant toute l'année scolaire, à l'initiative de leurs enseignants, les élèves participant au Prix vont travailler sur les livres de la sélection, souvent en profiter pour mieux connaître les métiers du livre et comprendre les enjeux de la filière, et parfois mener un vrai projet artistique en lien avec un ou plusieurs des dix ouvrages sélectionnés. Lorsque c'est le cas, la classe est généralement accompagnée par un professionnel de la discipline concernée : metteur en scène ou comédien, vidéaste, musicien, slameur, chorégraphe, etc. Une partie de ces projets est ensuite présentée sur scène, lors de la cérémonie de remise des prix.

Parmi les plus remarquables – et ils sont nombreux ! –, on se souviendra par exemple du splendide kimono japonais réalisé par une classe de Terminale Métiers de la mode et du vêtement, inspiré de l'ouvrage de Nicole Roland

Kosaburo 1945 ; du travail des élèves de Château-Chinon : une chorégraphie pointue, façon tango, tout droit issue de la lecture de *Rêves oubliés*, le roman de Léonor de Récondo ; ou encore de la belle vidéo tirée de la BD *Camille Claudel* (Éric Liberge et Vincent Gravé), filmée dans les locaux du lycée des Métiers de la céramique à Longchamp et mettant en scène le savoir faire artistique des apprentis.

Que les élèves s'emparent d'un texte, l'interprètent, se l'approprient pour en faire une œuvre originale, mettent en voix, en musique, en mouvements, en gestes, les mots d'un auteur : voici donc l'autre pari réussi de la manifestation.

De l'auteur au lecteur : un prix pour toute la chaîne du livre

On l'a compris, les principaux bénéficiaires du Prix sont évidemment les lecteurs lycéens et apprentis bourguignons, ainsi que les auteurs chaque année sélectionnés. On estime par ailleurs que le Prix suscite la vente de 300 à 500 exemplaires supplémentaires d'un ouvrage sélectionné : des chiffres sinon déterminants en tout cas non négligeables pour l'économie d'une maison d'édition indépendante.

Dans une moindre mesure certes, notamment depuis l'abandon d'un chèque livre de 12 € pour chaque lycéen et apprenti exclusivement destiné à l'achat d'un des ouvrages de la sélection, le Prix bénéficie enfin aux libraires de la région, auprès de qui les lycées, mais aussi les bibliothèques et parfois les élèves eux-mêmes achètent les livres.

Répondant tout à la fois à des enjeux scolaires, éducatifs, artistiques et culturels, mais aussi, pour partie, relatifs au pôle commercial du champ littéraire, le Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne semble exemplaire à bien des égards : le CRL lui souhaite longue vie !

Marion Clamens ■

→ www.region-bourgogne.fr
> Éducation > Lycées > Les dossiers

→ www.crl-bourgogne.org
> L'actu du CRL

La médiathèque : cœur battant de Tonnerre

Inaugurée en décembre 2012, la médiathèque Ernest-Cœurderoy de Tonnerre a quitté son cadre patrimonial pour s'installer dans un nouveau bâtiment de basse consommation. Rencontre avec Jean-François Demagny, élu à la culture de la ville, Marie-Christine Beccavin, directrice de la médiathèque, et Joëlle Coppola-Garnier, assistante de conservation, deux bibliothécaires aux profils parfaitement complémentaires !



Jean-François Demagny, Joëlle Coppola-Garnier et Marie-Christine Beccavin

Marie-Christine Beccavin a débuté sa carrière à la bibliothèque de Tonnerre en 1982, juste après l'obtention d'un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire. « Tout était encore à faire » note-t-elle, « il n'y avait, à l'époque, qu'une pile de livres en désordre ! ». Aujourd'hui à la tête du service culturel de la ville de Tonnerre, elle dirige la nouvelle médiathèque, avec à sa charge le secteur adulte, le fonds ancien et les animations.

Le parcours de Joëlle Coppola-Garnier est, lui, plus atypique. Elle est entrée à la bibliothèque en 1987, dans le cadre d'un Tuc (travaux d'utilité collective). Formée par l'Association des bibliothécaires de France, elle se qualifie elle-même de « pur produit de la formation interne ! ». Elle a gravi les échelons et s'occupe aujourd'hui du secteur jeunesse et de la gestion administrative et informatique.

Genèse du déménagement

Le projet de rénovation et de réorganisation de la bibliothèque municipale s'est imposé au duo comme une nécessité. Les anciens locaux n'étaient plus adéquats : leur accès était difficile, ils étaient peu visibles, et la surface devenait insuffisante. Remédier à ces freins devenait primordial.

Leurs expériences leur ont permis de monter un projet précis et adapté au contexte. Le choix du bâtiment fut controversé au début, puisque l'édifice d'origine, au patrimoine architectural indéniable, fut troqué contre un bâtiment moderne à basse consommation énergétique. « Nous avons alors choisi de faire passer l'enjeu de la lecture publique et de son avenir avant tout », explique Jean-François Demagny.

Fréquentation : + 260 % !

Les Tonnerrois ont répondu présent et plébiscitent ce nouveau lieu de travail et de lecture. Grâce à l'accès au Wifi, à la proximité du lycée et à l'accessibilité du bâtiment, la médiathèque a vu son lectorat « traditionnel » s'enrichir et rajeunir. Les chiffres en témoignent : la fréquentation est passée de 7 700 à 27 700 personnes en un an !

Cette fréquentation nouvelle remplit aussi l'un des objectifs majeurs du projet : attirer un public jeune, l'inciter à lire et à s'intéresser à tout support écrit.

Ce projet a permis à Marie-Christine Beccavin et Joëlle Coppola d'aller plus loin dans leur idée et que leurs souhaits deviennent réalité. Elles étaient et sont encore plus attentives aux populations qui ont besoin d'un accès continu, au public pour lequel la médiathèque et ses ressources représentent un lieu de loisirs, parfois leur unique distraction. La médiathèque se devait d'incarner le lien social et culturel. Ainsi celle-ci bénéficie d'une amplitude horaire d'ouverture très étendue : près de 35 heures ; elle demeure également ouverte durant les vacances scolaires. Cela contribue à créer une proximité, une relation humaine intense entre les bibliothécaires et la population.

Le cœur culturel de la ville

Grâce à cette relation de proximité et aux animations mises en place depuis de nombreuses années, la médiathèque est devenue le point d'ancrage d'un public fidèle, dans l'attente de propositions. Entre café littéraire, expositions, le salon du livre et le festival « Écrits et dits », le lieu est devenu le point central du paysage culturel de la ville. Et son action s'exprime également hors les murs : le portage à domicile et dans les maisons de retraite n'a jamais cessé, et les conférences, spectacles et contes sont régulièrement accueillis à la librairie, à la galerie municipale, etc.

Seul bémol : aucun espace n'est encore réellement dédié aux animations. Les deux bibliothécaires s'accordent à dire que « c'est ce qui fait défaut pour aller au bout du projet ». L'élu à la culture énonce à ce sujet un budget qui les a limités. Imaginée comme un projet porté par la communauté de communes, la médiathèque est finalement restée municipale, même si elle rayonne au-delà de la ville. Peut-être la réorganisation des cantons déclenchera-t-elle une nouvelle réflexion. Jean-François Demagny espère encore créer un réel mouvement, qu'une synergie s'exprime sur un territoire dépassant les limites de Tonnerre.

La place de la médiathèque au sein de la politique culturelle de la ville est donc centrale. L'idée d'en faire un lieu de vie qui soit aussi un lieu de culture s'est affirmée, et elle s'impose aujourd'hui comme le premier médiateur de la vie culturelle de Tonnerre.

Tatiana Debert-Lipiec ■

COUP DE CŒUR

La clôture des merveilles de Lorette Nobécourt, véritable incursion dans la vie de l'abbesse Hildegarde de Bingen. « C'est une petite merveille d'écriture et d'humanité. Lorette Nobécourt possède une écriture extrêmement ciselée. »

À découvrir aussi, les auteurs hongrois, tels Sándor Márai et Magda Szabó : « ils possèdent une puissance d'imagination, une écriture et un univers extraordinaires ».

COUP DE GUEULE

« Il y a peut-être trop de livres "faciles" qui saturent actuellement le marché du livre. Cela contribue à une rotation trop rapide des livres en librairie. À ce propos, je pense que les bibliothèques devraient acheter leurs ouvrages en priorité aux libraires de leur commune, comme ils devraient s'efforcer de promouvoir l'édition produite en région. »

Gilles Lacroix, de l'ingénieur au libraire

Après plus de trente années passées chez Kodak, Gilles Lacroix, ingénieur en informatique et mathématiques appliquées, s'est reconverti en libraire ! Rencontre avec le gérant des Arcades, librairie généraliste installée à Tournus. L'occasion d'un bilan, six ans après son ouverture.



Gaëlle Buhagiar et Gilles Lacroix

Bourgogne côté livre : *Comment passe-t-on de responsable des achats pour l'Europe chez Kodak à libraire ?*

Gilles Lacroix : En 2007, au moment où Kodak connaissait de grandes difficultés, j'ai suivi la vague de départs en optant pour le licenciement économique. J'avais alors déjà dans l'idée de mettre à profit ma prime de licenciement pour créer une librairie. J'ai d'abord logné du côté de la librairie de mon village d'origine en Bretagne, mais l'affaire ne s'est pas conclue, ce qui, avec du recul, était une bonne chose puisqu'un an plus tard, un espace culturel Leclerc s'est ouvert à un kilomètre de là.

J'ai donc repris mes recherches du côté de Chalon-sur-Saône et j'ai repéré Tournus qui ne possédait pas de librairie. Plusieurs rencontres avec le CRL puis avec la CCI, la Chambre de commerce et d'industrie, m'ont assuré du bien-fondé de mon projet.

BCL : *Tournus vous a paru détenir du potentiel ?*

GL : J'en ai rapidement été convaincu car c'est une ville dynamique, avec la capacité de drainer les habitants de nombreux villages alentours.

J'ai donc ouvert la librairie en 2007, d'abord seul, puis j'ai embauché ma collaboratrice, Gaëlle Buhagiar, quelques mois plus tard. Gaëlle avait déjà une expérience en librairie qu'elle a complétée par un stage à la CCI et à l'INFL, l'Institut national de la formation de la librairie.

Nous avons ouvert un samedi de la fin novembre, avec un fonds riche de 13 000 références. Résultat : 1 500 euros de chiffre d'affaires dès la première journée ! Nous avons débuté sous de bons augures... et pourtant, nous avons peu communiqué, juste en affichant la date d'ouverture dans la vitrine.

Il y avait une véritable attente à Tournus, aucune librairie n'avait réussi à survivre jusque-là. Dès le premier jour, la librairie a accueilli ses clients dans un espace aménagé avec soin en proposant une offre diversifiée : littérature française et étrangère, jeunesse, vie pratique et même de la poésie et du théâtre.

Posséder une vraie librairie dans leur ville, c'est, je crois, une fierté pour les Tournusiens.

BCL : *Une fierté pour les Tournusiens mais une prise de risque pour vous ?*

GL : Même si je n'étais pas totalement conscient de tout ce que je mettais en jeu en créant ma librairie, c'était une prise de risque calculée. La librairie était le fruit d'un an de préparation avec le CRL, la CCI et l'INFL. Ma chance c'est que tout se soit passé exactement comme je l'imaginai. Je n'ai pas eu peur, mais avec du recul, ce projet était peut-être un peu inconscient !

**« Nous avons ouvert
un samedi de la fin
novembre, avec un fonds
riche de 13 000
références.**

**Résultat : 1 500 euros de
chiffre d'affaires dès la
première journée ! »**

BCL : *Quelle a été l'évolution de l'activité pendant ces six années ?*

GL : Le chiffre d'affaires a augmenté de 10 à 15 % les deux premières années. La première année, j'ai même atteint mon prévisionnel à 500 euros près. J'ai ensuite connu une baisse d'activité d'environ 2 à 3 % la troisième et la quatrième années avant de retrouver une certaine stabilité. Une stabilité que j'arrive essentiellement à tenir grâce aux produits dérivés. En bref, j'ai commencé à subir les effets de la crise en 2010, et non pas en 2008 comme la plupart des professionnels du livre. Le livre reste un produit cher et qui n'est pas vital.

BCL : *Quels livres, sinon vitaux peut-être essentiels, trouve-t-on alors aux Arcades ?*

GL : Une offre importante et adaptée à la clientèle. Nous assortissons en priorité les rayons de littérature, polars, jeunesse, BD et mangas. Viennent après les rayons région, cuisine et sciences-

humaines. Nous faisons en sorte que le client puisse trouver ce qu'il cherche en librairie, ce qui arrive les trois quarts du temps. Le cas échéant, nous le commandons et l'obtenons généralement en 48 heures.

BCL : *Comment définissez-vous votre clientèle ?*

Un public à 65 % féminin et une petite moitié âgée de plus de 50 ans. Beaucoup de mamans avec leurs enfants, et des jeunes. C'est la tranche des 25-35 ans qui est la moins représentée. La clientèle touristique n'est pas significative, c'est 10 % du chiffre d'affaires en été, et 5 % le reste de l'année.

Les Arcades, c'est typiquement une librairie généraliste qui s'adresse aux habitants d'une ville moyenne et de ses alentours. Je comptabilise aujourd'hui 5 000 cartes de fidélité et entre 400 et 500 clients fidèles.

BCL : *Quels sont vos atouts pour attirer et fidéliser cette clientèle ?*

GL : Nous sommes souvent présents à l'extérieur des murs de la librairie, via le dépôt de livres dans des maisons de la presse ou au musée du Vélo. Nous participons à des manifestations locales comme le salon du livre de Tournus, *Pages en partage* à Chalon-sur-Saône ou encore les Portes ouvertes viticoles. Nous travaillons aussi avec les établissements scolaires, à la demande des professeurs, et avec les bibliothèques, hors appel d'offres car il nous est souvent bien difficile d'y répondre.

À la librairie, en revanche, nous proposons une animation une fois toutes les trois semaines. Dédicaces, soirées poésie ou théâtre, nos animations attirent en général une quinzaine de personnes. Nous proposons en alternance des dédicaces d'auteurs d'envergure nationale et d'auteurs locaux. C'est ainsi que nous avons invité Danielle Mitterrand en mai 2008... il y avait la queue jusque dans la rue !

Il faut bien savoir qu'on ne gagne pas d'argent sur une dédicace une fois payé le transport de l'auteur, mais cela donne de la visibilité à la librairie, surtout lorsque les journalistes locaux jouent le jeu.

BCL : *Justement, comment communiquez-vous auprès de vos clients ?*

GL : Nous obtenons régulièrement des articles ou annonces dans *Le Journal de Saône-et-Loire*, à quoi s'ajoutent notre site Internet, que j'ai développé, et les affiches que nous réalisons au coup par coup pour nos animations littéraires.

BCL : *Lecteur, vendeur, informaticien... Libraire : des compétences multiples ! Pourquoi ce métier ?*

GL : J'ai toujours aimé les bouquins ! Un ou deux ans avant de quitter Kodak, lorsque j'ai vu cette librairie à vendre dans mon village de Bretagne, j'ai eu un déclic. C'était un endroit si agréable dans lequel nous nous rendions à chaque début de vacances, comme un rituel.

Et puis, en voyant Kodak décliner à cause d'erreurs stratégiques sans pouvoir rien y faire, j'ai ressenti le besoin de trouver une activité que je pourrais mener seul. Une entreprise dont j'assumerais le devenir, pour le pire comme pour le meilleur !

BCL : *Qu'est-ce qui vous a le plus étonné dans le métier de libraire ?*

GL : Ma plus grande surprise a été la relation avec les fournisseurs. C'est très dur car ils ne font aucune concession alors qu'eux-mêmes ne sont pas très professionnels. C'est très différent du milieu de l'industrie dans lequel j'ai évolué. Ils exigent des libraires une grande rigueur qu'ils n'appliquent pas pour eux-mêmes. Combien de fois leur ai-je écrit sans obtenir de réponses...

Les retours sont un point critique notable. Il faut savoir que lorsqu'on voit un représentant en septembre pour un ouvrage qui paraît à Noël, on paie l'ouvrage en janvier, on le renvoie fin février-début mars et le retour n'est traité qu'en avril. Au final, nous sommes remboursés fin mai. Un exemple typique, l'envoi massif des nouveautés de Noël dès le mois d'octobre : une manière pour eux de se faire de la trésorerie à nos dépens.

À l'inverse, la relation avec les représentants est très agréable. Ce sont des gens qui prennent assez vite la mesure, le ton

de la librairie. Grâce à cela, ils ont une vraie démarche prescriptive.

Enfin, même si c'est un point noir que l'on retrouve dans beaucoup de métiers, mon commerce est à la merci de l'environnement, politique par exemple. Le fait de rendre piétonne la rue principale de Tournus, dans laquelle nous sommes implantés, n'a favorisé ni l'activité ni la fréquentation.

BCL : *Vous parlez de fournisseurs, vous avez mené une action contre Hachette diffusion justement...*

GL : Hachette me livre à partir de Lyon et ne passe donc pas par le mode de livraison classique pour les librairies en province : la plateforme Prisme. Ce n'était pas un problème au début mais lorsque j'ai commencé à regarder de près mes factures, je me suis rendu compte que ce mode de livraison avait un coût exorbitant car j'étais facturé à la fois au poids et au colis. J'ai donc demandé à être livré par Prisme, comme toutes les autres librairies. Hachette n'a rien voulu entendre. Alors oui, à force de râler, j'ai réussi à obtenir gain de cause au cas par cas, sur des problèmes de logistique ou de surfacturation... mais vous imaginez bien que c'est très chronophage.

Et puis, en septembre 2013, j'ai réalisé que les augmentations de remises que je négociais avec les représentants étaient absorbées par les coûts de transport. Pour exemple, cinq ou six fois d'affilée, j'ai dû payer 9 euros de frais de port pour 100 euros d'ouvrages, donc sur un total de 300 euros, j'ai déboursé 80 euros de frais de port. À force d'emails et de « coups de gueule », le problème a été résolu et désormais les petites librairies peuvent être livrées par Prisme, à condition d'en faire la demande.

BCL : *Une victoire à intégrer à un bilan plutôt positif au terme de ces six années. Comment envisagez-vous votre métier à l'avenir ?*

GL : Je ne vois pas vraiment mon métier changer. Grâce à mon expérience chez Kodak, je suis attentif aux évolutions en matière de numérique, et pourtant, je ne vois pas comment cela peut révolu-

tionner le monde de la librairie. Je pense qu'aujourd'hui ma baisse de chiffre d'affaires s'explique plus par l'environnement économique que par l'arrivée du numérique. Amazon et plus généralement la vente de livre par correspondance me paraissent bien plus dangereux. Ceux qui en ont fait les frais sont surtout les grandes chaînes qui paient des loyers exorbitants en centre-ville.

Je ne crois pas que nous, libraires, deviendrons un jour prescripteurs de livres numériques. C'est très marginal, les gens n'en voient pas nécessairement l'utilité et si demain ça finit par « prendre », ce n'est pas en librairie que les gens viendront l'acheter. Attention, cela ne veut pas dire que je n'observe pas ces mutations avec beaucoup d'attention, mais je reste plutôt optimiste sur l'avenir de mon commerce !

Propos recueillis
par Bertille Détrie et Aurélie Miller ■

→ **Librairie Les Arcades**
15, rue de la République - 71700 Tournus
09 60 17 11 22
librairielesarcades@orange.fr
www.librairie-les-arcades.com

COUP DE CŒUR

J'ai lu *Au revoir là-haut*, de Pierre Le-maître tout dernièrement, je suis certain qu'il remportera un prix [depuis, il a remporté le Prix Goncourt 2013]. C'est une merveille, et justement, il a été publié chez Albin Michel, un éditeur qui traite avec beaucoup d'attention les libraires. Il invite indifféremment les petits et les gros libraires à sa rentrée littéraire. En région, j'apprécie beaucoup les textes de L'Armançon, du murmure, ainsi que ceux de L'Escargot savant et des Éditions de Bourgogne.

COUP DE GUEULE

Contre les éditeurs qui traitent les librairies comme des supermarchés !

BREVES

Balade numérique
en compagnie
de Jules Renard

C'est en Pays Nivernais Morvan qu'une petite révolution numérique est sur le point de naître. En effet, au printemps 2014, lorsque la e-rando se mariera à la littérature, rendez-vous en Pays Corbigeois pour un étonnant voyage sur les traces de Jules Renard, que nous avons testé pour vous en avant-première.

■
**Le livre en attente :
une initiative solidaire**

Le libraire rouennais Mickaël Féron, gérant du Rêve de l'escalier, vient de lancer le concept de « livre en attente ». Le principe est similaire à celui du café, payé d'avance par un client, et ensuite offert à une personne à faibles revenus. Au Rêve de l'escalier, à chaque achat, le client a la possibilité de donner deux euros supplémentaires, somme qui sert à placer un livre « en attente ». Cette cagnotte permet d'offrir à des personnes n'en ayant pas les moyens le livre de leur choix, généralement un poche. Et « si l'ouvrage désiré est un peu plus cher, c'est la librairie qui met la différence » !

■
Des livres audio DAISY en Bourgogne

La Médiathèque Valentin Haüy – spécialisée dans l'accès à l'écrit pour les publics déficients visuels – avec le soutien du ministère de la Culture, propose en 2014 un accompagnement aux bibliothèques publiques qui souhaitent développer des services adaptés aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

Quinze bibliothèques ont été sélectionnées dont trois en Bourgogne. La médiathèque du Canton de Chauffailles, celle du Creusot et la bibliothèque municipale de Dijon vont ainsi bientôt proposer un catalogue riche et varié de livres audio au format DAISY, pensé tout particulièrement pour faciliter l'ergonomie et l'accès d'un public malvoyant aux ouvrages.

« Jules Renard dépeint son environnement avec sensibilité et drôlerie, ce qui, nous l'espérons, vous ravira », nous dit une petite voix provenant de la tablette. Et nous voilà parties sur les traces de Jules Renard (1864-1910), auteur que l'on résume trop souvent à nos lectures d'enfance de *Poil de carotte*.

Des écrits à la promenade, c'est dans la « petite patrie » de ce républicain militant que le promeneur évolue. Il découvre les différents lieux significatifs de la vie de Jules Renard, comme par exemple la commune de Chitry-Les-Mines dont il a été le maire. De la mairie, la balade nous emmène devant la maison paternelle où il situa l'action de *Poil de carotte*.

La visite se poursuit sur les hauteurs de Chaumot, petit village voisin, et fait une pause devant la Gloriette, maison qu'il loua pour y séjourner avec sa famille, et écrire naturellement.

Au fur et à mesure que l'on progresse vers d'autres lieux témoins de la vie de l'écrivain, la balade s'enrichit de citations, lectures, photographies, animations ainsi que de jeux destinés aux enfants.

À certains points d'étape, en tenant la tablette face à vous, vous déclencherez un système de réalité augmentée ! Des icônes apparaissent dans le paysage et en cliquant dessus, les textes associés se révèlent.

Intérêt de cette balade, et non des moindres : sa capacité à rassembler autour de Jules Renard tant une famille qu'un passionné de son œuvre abondante.



Parmi les lectures proposées, on peut entendre des extraits des *Histoires naturelles*, de ses pièces de théâtre, de sa correspondance ou encore de ses articles de presse.

À l'issue de la promenade, il est proposé de prolonger ces lectures en feuilletant les écrits de Jules Renard et ceux de l'association des Amis, mis à disposition à l'office de tourisme de Corbigny.

Le Pays Nivernais Morvan a tenté et réussi une belle proposition de balade numérique mettant à l'honneur son patrimoine local : naturel et littéraire. Une riche idée amorcée en 2012, lorsque le Pays Nivernais Morvan décide de lancer un appel d'offre pour créer des circuits



« Intérêt de cette balade, et non des moindres : sa capacité à rassembler autour de Jules Renard tant une famille qu'un passionné de son œuvre abondante. »

numériques dans chaque communauté de communes, comme nous l'explique David Beaudeau, chargé de projet à la Maison de pays.

C'était là l'occasion pour la communauté de communes du Pays Corbigeois de remettre sur le devant de la scène l'un de ses plus illustres habitants. L'objectif était avant tout de permettre la redécouverte de l'homme et de ses multiples facettes.

Cette balade numérique est le fruit d'une collaboration avec l'association des Amis de Jules Renard et les habitants de Chitry-les-mines et de Chaumot. C'est aussi le travail de la société Expression nomade qui remporta l'appel d'offre pour mettre en scène les textes sélectionnés. Une spécificité de l'appel d'offre stipulait que l'application créée devrait être téléchargeable gratuitement sur Android et sur l'Appstore, afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre. Ainsi, deux possibilités s'offrent aux promeneurs : emprunter une tablette à l'office de tourisme de Corbigny ou se rendre directement sur le lieu de départ du circuit, au pied du monument de Jules Renard à Chitry-les-Mines, et partir en balade

avec son équipement et pour seul guide, Jules Renard !

L'application fonctionne grâce au système de GPS qui permet le déclenchement automatique des textes et animations. Grâce au module IONO, entièrement conçu par Expression nomade, l'application propose une aventure où les ressources numériques créent le lien entre randonnée pédestre et littérature.

Le circuit de Jules Renard s'inscrit dans un vaste projet touristique, car ce sont dix-sept circuits numériques qui ont été commandés par le Pays Nivernais Morvan. Espérons que cette initiative vous donne le goût de vous replonger dans les textes de Jules Renard, un auteur fécond à relire en famille.

Valérie Ivrisse et Éliane Lochot ■

→ <http://nivernaismorvan.net>

> Pôle d'excellence rurale

→ <http://paysnivernaismorvan.com>

BREVES

Le crowdfunding, nouveau fer de lance de l'édition ?

Basés sur le financement participatif de particuliers, les sites de *crowdfunding* ont le vent en poupe ces dernières années. Le principe est simple : tout créateur de projet peut s'inscrire en ligne, et ainsi solliciter des dons pour la réalisation du dit projet.

Les éditeurs, eux aussi, commencent à investir ces plateformes. En 2013, 300 projets d'édition ont ainsi été portés par le site *Utule* : 700 000 euros ont été collectés pour un taux de réussite s'élevant à 65 %.

Le *crowdfunding*, nouveau soutien au développement de projets éditoriaux ?

En savoir plus : <http://labodeledition.wordpress.com>

> Compte-rendus > Crowdfunding : comment financer son projet éditorial ?

TranslatMe : plateforme de traducteurs en ligne

Projet en incubation à Besançon, TranslatMe proposera bientôt un véritable « annuaire de compétences » dans le domaine de la traduction. Son créateur Marc Foglia, philosophe de formation, est parti d'un constat simple : peu de particuliers ont les moyens de recourir à un traducteur professionnel et s'adressent plutôt à leur entourage. Le projet entend fonctionner sur ce principe : mettre en relation particuliers et traducteurs experts dans des domaines précis.

Le site <http://home4translation.org> devrait être lancé en ce printemps 2014.

Europe créative : soutenir la culture... donc le livre !

Le nouveau programme culturel de l'Union, Europe créative, acte l'importance de l'art et de la culture dans la transition européenne. « Plus qu'un simple outil de financement, il propose d'investir dans de nouvelles initiatives et réseaux de coopération à même de soutenir, d'ici 2020, une Europe culturelle ouverte sur le monde et porteuse de dynamique économique et sociale. »

■ Droits d'auteur et loi du marché sont-ils compatibles ?

La Commission européenne a lancé, en ce début d'année, une consultation sur la révision des règles de l'Union en matière de droit d'auteur. Selon Michel Barnier, membre de la commission, la propriété intellectuelle et la « modernisation de l'environnement juridique des entreprises » sont au cœur de leurs préoccupations. L'enjeu serait de faciliter la circulation des idées afin d'accélérer leur transformation en objets manufacturés, services, investissements, etc.

Selon le SNE, les propositions de révision tendent à affaiblir les principes du droit d'auteur : *fair use*, durée réduite de la protection, primauté accordée au marché. Face à ces problématiques, le SNE a appelé à la mobilisation. Espérons que les consultations, closes au 5 mars, influenceront la Commission vers une

révision adéquate.

En savoir plus : <http://ec.europa.eu>

> Le marché unique de l'UE > Consultations > 2013

> Révision des règles de l'Union européenne en matière de droit d'auteur

En d'autres termes, le programme 2014-2020 tente de donner un cadre d'action pour répondre aux usages et besoins des Européens. Europe créative s'inscrit dans la stratégie européenne d'intégration territoriale et d'accès à la culture, mais décale l'angle d'attaque et par là-même s'ouvre aux usages nouveaux, induits par le numérique.

La co-création européenne avant tout

En novembre dernier, la journée de présentation du nouveau programme s'est ouverte par une intervention de François Taddei, directeur du CRI, Centre de recherche interdisciplinaire, abrité par l'université Descartes à Paris. Le message de ce spécialiste des sciences du vivant : ouvrons-nous aux autres car nous en avons besoin.

99 % de la créativité est produite hors de notre pays, l'Europe en accueille seulement 10 %. Dans la course permanente à l'évolution, nous devons nous interroger sur notre capacité à transmettre et à créer. « La créativité prend du temps et se co-construit à plusieurs, s'inspirant d'idées de mondes extérieurs », nous dit-il. L'intelligence collective. Voilà ce que ce nouveau programme, qui se déploiera sur sept ans, souhaite réaliser à travers les actions et projets de tout un chacun. La co-création permettrait en effet de balayer la crainte d'un soi-disant élitisme

puisqu'elle s'appuierait avant tout sur des valeurs partagées. Ce défi formidable de co-construction des savoirs trouve ainsi un cadre d'action avec Europe créative.

Public vs Consommateur

La deuxième préoccupation de ce programme entend, comme c'est à la mode depuis plusieurs années, rentabiliser son action en termes d'audience.

Europe créative ne requiert plus seulement la création de spectacles ou de films dits « européens », mais souhaite interroger leurs réceptions auprès du public.

Ainsi, cette journée de présentation a également mis en exergue la capacité des outils numériques à devenir des moyens d'interactions à l'échelle d'une population mondiale. Deux axes ont émergé : la nécessité d'élargir un public sans le transformer en consommateurs, et celle de former des médiateurs-éducateurs capables de conjuguer des pluriels numériques au profit d'une pensée et de les transmettre.

**Europe créative =
56 % Media + 31 % Culture
+ 13 % Transsectoriel**

Concrètement, Europe créative propose de financer le développement de films, programmes télévisés et jeux vidéo

européens ; leur distribution et promotion ; la formation d'artistes et de professionnels de la culture et de la création ; la traduction littéraire et la coopération transnationale.

S'agissant du sous-programme Culture, il intervient dans quatre domaines :

- les projets de **coopération transnationale**, dont l'objectif est de soutenir quelque 250 000 artistes et professionnels de la culture (expositions, échanges, festivals, formations) ;
- les soutiens aux **réseaux et plateformes**, visant à renforcer la capacité des professionnels de la culture à travailler au-delà des frontières – les réseaux fonctionnant entre professionnels, contrairement aux plateformes qui, elles, s'adressent au public ;
- la **traduction littéraire** qui pourra soutenir jusqu'à 4 500 projets éditoriaux.

Dès 2015, le volet transsectoriel, doté de 121 millions d'euros, sera notamment « consacré à un fonds de garantie destiné à faciliter les prêts aux entreprises et organismes culturels et créatifs, et financer des projets pilotes reliant différents secteurs culturels et créatifs ». À cela s'ajoutent les capitales européennes de la culture, ainsi que la remise de prix récompensant notamment des auteurs européens émergents dans le domaine de la fiction ou des projets marquants de préservation du patrimoine culturel.

Comme l'ont réclamé les acteurs du terrain, une attention particulière sera accordée aux projets de petite envergure. Le rythme a également été revu : le dépôt des dossiers se fera en général avant l'été, pour une soumission à l'automne. Les critères : la qualité des partenariats et de leurs contenus et celle des plans de communication.

Attention, les projets sont ouverts aux opérateurs culturels ayant une personnalité juridique depuis au moins deux ans à la date de dépôt des candidatures.

Et le livre...

La nouveauté du programme 2014-2020 est l'attention portée à la promotion et la diffusion des œuvres traduites, avec toujours au cœur de celle-ci la question du

numérique. Ainsi les livres numériques sont-ils éligibles.

Deuxième nouveauté : en plus de la fiction adulte, de la poésie et du théâtre, pourront être défendus des projets éditoriaux de jeunesse et de bande dessinée. Un bémol néanmoins sur les sciences humaines qui ne sont toujours pas incluses. Une exception étonnante, « la lecture des livres étant indispensable à la compréhension des autres cultures », nous expliquait-on lors de cette journée de novembre.

Enfin, la traduction vers les langues pivots sera privilégiée et priorité sera donnée à la mise en valeur des traducteurs dont les biographies devront figurer dans chaque ouvrage traduit.

Les professionnels du livre et de la lecture peuvent d'ores et déjà se saisir des opportunités de financement d'Europe créative : le premier appel à proposition a été lancé en décembre 2013, avec une première date limite de dépôt en ce mois de mars 2014. Rassurez-vous, le programme est ouvert jusqu'en 2020 ! L'appel est divisé en deux catégories : la première vise des projets d'une durée maximale de deux ans, soutenus jusqu'à 50 % du budget de traduction de 3 à 10 œuvres de fiction.

La deuxième catégorie, « Accords-cadres de partenariat », concerne les plans d'action basés sur une stratégie à long terme pour la traduction, la distribution et la promotion d'un ensemble d'œuvres de fiction traduit (5 à 10 ouvrages par an pendant la durée de l'accord).

Notons que le livre tient une place substantielle dans le programme Europe créative, non seulement à travers la traduction littéraire mais aussi dans le volet transsectoriel. Car au-delà de la promotion de la diversité culturelle et linguistique dans un « espace fragmenté » et de l'intégration de la révolution numérique, Europe créative entend renforcer la compétitivité des secteurs culturels et créatifs. Des secteurs au potentiel inexploité, alors que leurs rythmes de croissance sont supérieurs à la moyenne. D'où cette nouvelle préoccupation : l'accès au financement des PME via le fonds de garantie bancaire.

BREVES

La Slovénie, nouvelle adepte de la loi sur le prix unique du livre !

Le 30 janvier dernier, le Parlement slovène a adopté une loi visant à instaurer un prix unique du livre. Porté par le ministre de la Culture, Uroš Grilc, ce projet concernera directement les livres papiers, livres audio et livres numériques : leur prix de vente sera unique et fixe pendant les 6 mois succédant leur première commercialisation. Quelques exceptions ont été instaurées, notamment pour les ventes lors de salons et aux bibliothèques. Le gouvernement slovène espère ainsi pouvoir réguler le marché et soutenir les détaillants, et s'affirme « heureux d'être désormais la 13^e nation de l'UE à avoir adopté cette loi ».

Europeana : cinq ans et 30 millions de documents

La bibliothèque numérique Europeana vient de célébrer son 5^e anniversaire, l'occasion d'un bilan. Europeana a en effet atteint les 30 millions de documents numérisés, deux ans avant la date butoir de 2017.

Les collections de 2 300 galeries, musées, archives et bibliothèques de l'Europe entière sont accessibles sur le site.

Europeana va désormais plus loin, et estime que sa « tâche, maintenant, est de passer du statut de portail en ligne à plateforme mondiale où n'importe qui peut utiliser les données pour ses propres projets et développements ».

■
**La valise numérique de la BDY :
 1 an après**

La bibliothèque départementale de l'Yonne tire un premier bilan sur le prêt de liseuses aux bibliothèques du réseau. 5 valises contenant 5 modèles de liseuses sont prêtées aux établissements depuis un an. Chaque structure dispose de 3 mois pour familiariser tant son personnel que son public à ces nouvelles pratiques de lecture.

D'après Cédric Le Floch, l'un des conducteurs du projet, le résultat est à la hauteur des espérances puisque, dans l'ensemble, les avis sont très positifs. 15 bibliothèques ont entrepris l'expérience, pour un nombre d'emprunts oscillant entre 140 et 160.

Le public intéressé, en général déjà possesseur d'une liseuse, souhaite maintenant voir l'offre de prêt d'ouvrages numériques s'étoffer, et une offre locale s'affirmer.

Éducagri éditions, l'éditeur plurimédia par excellence

Éducagri éditions est LA maison d'édition publique de l'enseignement agricole. Partie intégrante de l'institut Éduter, une composante d'AgroSup Dijon, la maison d'édition a toujours eu à cœur d'être en phase avec les pratiques de ses lecteurs. Du CD-Rom des années 1990 aux manuels numériques d'aujourd'hui, en passant par les *serious games* : elle développe de nombreuses ressources numériques parallèlement aux livres papier. Rencontre avec Françoise Batit-Crocy, la responsable.

Au début des années 1980 naît la tradition de publier de la documentation à AgroSup Dijon. Un comité de lecture entre pairs décide de diffuser gratuitement des cours universitaires imprimés et s'équipe en conséquence (imprimerie, infographistes).

En 1997, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère chargé de l'agriculture prend l'initiative de créer une maison d'édition dédiée, suite à une attente formulée des établissements scolaires. Plutôt que de sous-traiter à un éditeur scolaire privé, la DGER confie cette mission à AgroSup Dijon : ce sera Éducagri éditions.

Entre rentabilité et service public

Toutes les prérogatives d'une vraie maison d'édition sont alors données à Éducagri éditions, c'est-à-dire la responsabilité complète de la politique et de la ligne éditoriales. En échange, la maison d'édition assume le risque éditorial et garantit la transparence de son fonctionnement aux membres d'un comité d'orientation.

Éducagri éditions comprend une équipe de 28 personnes et repose sur un modèle économique « mixte » : le ministère de l'Agriculture finance son budget à hauteur de 25 % et prend en charge le salaire des onze fonctionnaires. Les 75 % du budget restant et le salaire des dix-



sept contractuels sont issus des ventes et des coproductions.

Toutes les compétences de la chaîne éditoriale sont rassemblées dans l'équipe : éditeurs, maquettistes et infographistes côtoient réalisateurs et techniciens vidéos. La communication, la diffusion-distribution sont également assurées en interne via le site Internet, et sur place à la librairie située dans les locaux de la maison d'édition.

Une ligne éditoriale plurimédia

Lorsque l'on visite le site Internet de la maison d'édition, on comprend rapide-

ment que *plurimédia* n'est pas un vain mot. Les ressources numériques apparaissent en bonne place et sont classées en six catégories : manuels numériques, ressources EducagriNet, sites compagnons, ressources pour tableaux numériques interactifs (TNI), *serious game* et vidéos en ligne.

La politique éditoriale d'Éducagri éditions répond aux préconisations du ministère de l'Agriculture, en clair elle vise à donner de la visibilité aux réformes. Son public se compose autant d'enseignants que d'élèves, de professionnels ou de personnes en réorientation professionnelle. Un constat : les sujets de société qui concernent l'agriculture s'ouvrent à un public de plus en plus large.

La ligne éditoriale se décompose en cinq orientations :

- le manuel scolaire répondant aux attentes du public scolaire et en autoformation ;
- les ressources de références par discipline ou thématique (agriculture biologique, forêt, etc.) ;
- des réponses pour combler d'éventuelles lacunes éditoriales ;
- le traitement de sujets de société tel le développement durable ;
- des ressources dans le cadre du développement numérique éducatif des établissements scolaires.

Accompagner les enseignants

Parce qu'avec les nouveaux outils numériques les pratiques pédagogiques changent, c'est le rôle d'Éducagri éditions d'être force de propositions et de venir en appui aux réflexions des professeurs. D'après Françoise Batit-Crocy, « la fracture numérique se fera non pas au niveau des équipements mais au niveau de la qualité des ressources et de ses usages. L'enseignant a toujours composé ses cours en piochant des éléments çà et là, Internet ne changera pas cela. » C'est donc sur ce besoin que se positionne la maison d'édition, en proposant divers types de ressources numériques. L'une d'elles est EducagriNet, un service de ressources en ligne, par abonnement, sur une variété de thématiques (environnement, horticulture, etc.).

Parallèlement, Educagri éditions mène une réflexion sur la création d'une base de données constituée d'objets numériques bruts (photos, vidéos), dénommés

« atomes documentaires », clairement identifiés et indexés, validés scientifiquement et dans le respect du droit d'auteur, que l'enseignant pourra sélectionner et insérer dans son cours.

Cette base de données proposera aussi des pistes d'activités pédagogiques pour illustrer des sujets spécifiques. De plus, l'usage du TNI sera testé en classe, à partir de ressources conçues et produites par l'éditeur. Enfin, la réflexion éditoriale se porte aussi naturellement sur l'usage des tablettes.

L'heure est à l'innovation, quoique les difficultés soient bien réelles : comment intégrer le numérique dans la pédagogie en croisant la créativité des enseignants et en tenant compte des fonctionnalités offertes par les nouveaux outils ? Un vrai défi que la maison d'édition est prête à relever. Reste à trouver un modèle économique cohérent, l'abonnement pourrait être une solution.

Des formats innovants et séduisants

Tout dernièrement, la maison d'édition a brillé en remportant le prix de la vidéo enrichie au festival du Film universitaire pédagogique 2013 avec *Sur les traces de...* Cette série de 36 films courts illustre, sur un mode ludique, trois thèmes : la naissance de l'agronomie, l'évolution de l'espèce et le comportement animal. « En deux minutes, le grand public doit comprendre », synthétise Françoise Batit-Crocy.

Autre succès pour l'éditeur : son *serious game Engele*, prix deux étoiles du salon Innov'Space 2013. Le « jeu sérieux », disponible en CD-Rom, invite l'élève à se mettre dans les bottes d'un éleveur porcin pour apprendre à maîtriser l'exploitation et ses interactions avec l'environnement.

Éducagri éditions se projette dans l'avenir et son équipe avance, avance même à grands pas, dans sa réflexion éditoriale sur le numérique éducatif. Quels impacts d'ailleurs pour la maison d'édition ?

C'est actuellement le sujet débattu au sein de son comité d'orientation mais aussi, plus largement, par tous les éditeurs scolaires.

Aurélien Miller ■

→ www.editions.educagri.fr

Éditeurs, surveillez vos métadonnées !

Les métadonnées, ce sont ces informations qui servent à décrire, dans le monde numérique, le contenu d'un document. Être présent sur la « toile » ne suffit plus. Pour qu'un éditeur puisse aujourd'hui être visible en ligne, la hiérarchisation de ses métadonnées est indispensable. Cette visibilité (*discoverability*) des contenus créés ne semble pas encore être au cœur des préoccupations des maisons d'édition. « Mais il ne faut pas oublier que ce sont ces éléments, en premier, qui conduiront le lecteur au texte », confiait Timo Hannay, à la dernière foire du livre de Francfort.

Point d'étape du projet PNB

Le projet Prêt Numérique en Bibliothèques (PNB), initié par Dilicom, sera prochainement proposé aux établissements documentaires français. En attendant, la bibliothèque municipale de Grenoble fait, elle, partie des partenaires de la phase pilote. Celle-ci a choisi de développer sa propre interface Web afin de supporter la gestion des prêts. Un portail spécifique serait également mis en ligne, enrichi de recommandations et autres conseils de lecture.

Prochaine étape : négocier les droits d'usage des œuvres auprès des éditeurs et des distributeurs, le véritable enjeu de cette initiative.

Regards sur l'édition en région

Parce qu'éditer en région est autant l'apanage de l'éditeur qui s'implante là où il vit, avec un projet éditorial personnel en dehors des spécificités de sa région, que celui de l'éditeur qui cherche à valoriser le patrimoine culturel local, la Bourgogne bénéficie d'un paysage éditorial riche et diversifié, tant au niveau économique, sociologique que culturel. Quelles sont aujourd'hui les caractéristiques de l'éditeur en région ? Dans un environnement questionné par l'autoédition, voyons les espaces de développement dont nos éditeurs bourguignons peuvent s'emparer pour affirmer et consolider leurs spécificités.

Définition, par Bertrand Legendre

Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 13 - Villetaneuse

Les critères ayant présidé à la définition d'un « petit éditeur », que vous évoquez dans votre étude de 2005, Regards sur l'édition, sont-ils encore pertinents ?

La notion de « petit éditeur » est discutable à l'infini. S'aligner sur le critère du chiffre d'affaires (CA) retenu par le Syndicat national de l'édition (SNE) pour l'établissement des statistiques professionnelles conduirait à écarter des structures qui, tout en étant petites, réalisent un CA supérieur au seuil de significativité de 100 000 €. Retenir comme critère un nombre maximum de titres au catalogue n'est pas moins problématique, conduisant à écarter des maisons qui, dans la durée, ont pu constituer un fonds relativement important tout en gardant un mode de fonctionnement parfois très modeste. Délaissant ces critères quantitatifs, nous avons choisi de recourir à

des critères qualitatifs tels que le respect du droit d'auteur, la politique éditoriale et la valeur ajoutée éditoriale, ces trois éléments conduisant à écarter du champ de l'étude des structures pratiquant l'édition à compte d'auteur, l'autoédition et la publication à la demande. Il s'agissait par-là de s'assurer que nous ne retenions que des entités exerçant une sélection et assurant un travail sur le contenu, un « minimum de professionnalisme » en quelque sorte. Le développement de l'édition numérique a, entre temps, sensiblement troublé les réalités, multipliant notamment les formes d'auto-publication, individuelles ou par le biais de collectifs.

S'il n'est pas toujours aisé d'y voir clair sur les pratiques réelles, nos critères restent opérants pour observer la population éditoriale, mais ils conduisent sans doute à laisser de côté nombre de

pratiques et d'initiatives innovantes auxquelles il faut s'intéresser par ailleurs.

Pourquoi la plupart des éditeurs implantés en région appartiennent-ils à cette catégorie de « petits » éditeurs ?

L'installation en région, sans vocation régionaliste, est presque toujours liée à des raisons personnelles (attachement familial) croisées à des motifs d'ordre économique, comme le fait de disposer de locaux moins chers qu'à Paris, voire gratuits quand il s'agit d'édition « en chambre ». Pour beaucoup de petites structures qui ne génèrent que des revenus très modestes et aléatoires, l'implantation est aussi déterminée par le lieu d'exercice d'une activité principale. Dans cette situation, beaucoup des fondateurs ou responsables de ces struc-

tures ne souhaitent pas s'engager dans un processus de croissance qui implique d'avoir du personnel, donc des frais fixes salariaux. Le développement suscite des besoins de financement que ne peuvent satisfaire, sauf exception, les moyens personnels, amicaux ou familiaux ; il faudrait alors recourir à l'emprunt, difficilement accessible, tout particulièrement dans ce domaine d'activité à fort risque.

Enfin, le développement suppose d'avoir un programme éditorial sur quatre ou cinq ans, dans son secteur d'activité premier, ou dans d'autres secteurs, ce qui contraint à une diversification vers des types de production que les responsables des structures connaissent souvent moins bien.

En 2005, vous dégagiez des constantes chez les éditeurs en région. Ce profil a-t-il évolué depuis ?

Le fonctionnement *a minima* reste d'actualité, mais il n'est sans doute pas une particularité des petits éditeurs en région. La spécialisation perdue comme un choix favorisant la construction d'une identité éditoriale face au risque de choix éditoriaux « attrape-tout » qui posent aussi des problèmes de commercialisation.

La solidarité interprofessionnelle, si elle existait bien au moment où nous avons réalisé cette étude, n'était pas non plus une pratique très courante ; paradoxalement, le contexte de crise aurait plutôt tendance à mettre à mal ces pratiques, sauf dans le domaine numérique où une culture de la mutualisation semble se développer plus facilement chez les petits acteurs du champ éditorial.

Quels seraient aujourd'hui les marqueurs de développement et de vitalité d'une petite maison d'édition ?

Sa capacité à assurer la production d'une dizaine de titres par an, et à les mettre en place, via un diffuseur, dans le premier niveau de librairie s'il s'agit d'une production non régionaliste, ou, dans le cas contraire, dans les différents types de points de vente de sa région, les cessions de droits pour les collections de poche, et la capacité à attirer, même occasionnellement, des auteurs publiés par de plus grandes maisons.

Pour revenir sur le passage en diffusion déléguée, le risque de rester durablement en autodiffusion est de pêcher sur tous les fronts : sur le plan commercial, car il n'est pas possible de couvrir et de suivre de manière satisfaisante quelques

centaines de points de vente ; sur le plan éditorial aussi qui finit par pâtir de l'engagement commercial. Mais cela ne signifie pas que l'éditeur n'ait plus à défendre son catalogue. Bon nombre d'éditeurs qui y ont recours laissent à la diffusion la partie purement commerciale tout en étant très présents auprès des libraires pour présenter et défendre leurs ouvrages et leurs auteurs.

Quel doit être le rôle des politiques régionales en faveur de l'édition à l'heure actuelle ?

La professionnalisation rassemble tous les enjeux, a fortiori à un moment où les modes de commercialisation, via le numérique, se multiplient et requièrent autant d'agilité que la conception éditoriale. Elle peut contribuer à constituer une base de pratiques communes, favorables à la mutualisation de certaines fonctions, permettre d'éviter certaines erreurs particulièrement pénalisantes et aider à l'intégration dans le champ professionnel.

Qu'en est-il en Bourgogne ?

Une définition encadrée

Le nom des maisons d'édition implantées en Bourgogne est porté à la connaissance du public et des professionnels à travers la publication du *Répertoire des éditeurs en Bourgogne*, réactualisé tous les deux ans par une commission de professionnels. En Bourgogne, sont considérées comme maisons d'édition uniquement les structures qui respectent les critères professionnels et déontologiques mentionnés dans la Charte nationale des éditeurs en région, initiée par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture, et qui nous permettent de préciser plus finement qui est l'*éditeur en région*. En quelques mots : c'est celui qui choisit ses manuscrits en fonction d'un projet éditorial précis, qui publie à

compte d'éditeur – c'est-à-dire qui rémunère l'auteur au prorata des ventes en fixant ce montant dans un contrat d'édition – et qui assure la diffusion et la distribution de ses ouvrages dans différentes librairies. Et cela, quelle que soit la spécificité de sa maison, sa forme juridique ou même sa nature – privée ou publique.

Cela n'empêche pas l'édition à compte d'auteur d'avoir le vent en poupe. Un phénomène lié de près au développement du numérique. Avec la naissance de plateformes comme Books on demand, Amazon, KDP ou Smashwords, s'autoéditer par le biais d'un livre numérique est devenu simple et peu coûteux. Mais au-delà de savoir si ces pratiques démocratisent l'accès à l'édition ou si au contraire elles la nivellent par le bas,

l'enjeu est d'établir sur le territoire bourguignon des relations durables entre les différents acteurs de la chaîne du livre, et cela ne peut passer, à notre sens, que par une relation équitable entre un auteur et un éditeur à qui il est confié de donner vie et forme à une œuvre et de la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Entre pérennité et stabilité

Notre périmètre d'action délimité, regardons de plus près, exemples à l'appui, comment se compose le paysage éditorial bourguignon. Pérennité et stabilité, tels sont les maîtres mots de l'édition en

Bourgogne depuis la fin des années 1990, voire en-deçà si l'on considère la longévité des structures : deux tiers d'entre elles existent depuis plus de quinze ans et plus d'un quart depuis trente ans ou plus. Le titre de doyen revenant aux Éditions universitaires de Dijon créées en 1928 !

La stabilité de l'édition bourguignonne se caractérise d'abord par le maintien du nombre de maisons installées sur le territoire : depuis plus de quinze ans, il oscille entre 35 et 40.

L'implantation géographique, quant à elle, s'est toujours traduite par une forte

présence des éditeurs en Côte-d'Or (une bonne moitié), majoritairement dans l'agglomération dijonnaise, les départements de l'Yonne et de la Saône-et-Loire s'étant régulièrement et équitablement partagé la seconde moitié des éditeurs, puisque la Nièvre a connu un regain d'activité en passant de 0 à 3 maisons d'édition en quinze ans.

Stabilité également de la répartition des spécialités éditoriales : littérature générale en tête, incluant la poésie et la nouvelle, suivie du régionalisme, des beaux livres et de la jeunesse, et du rythme des parutions annuelles : depuis le début des

années 2000, plus de 40 % des éditeurs publient un peu moins de 5 titres par an, un tiers a publié entre 5 et 20 titres, moins de 6 % entre 20 et 50 titres, tandis que 5 % déclarent avoir publié plus de 50 titres par an.

En matière de commercialisation des livres, c'est là encore la stabilité qui prédomine : depuis quinze ans, la même proportion de maisons d'édition, soit les deux tiers environ, continue à opter pour l'autodiffusion et l'autodistribution.

Quelle place occupe-t-elle, aujourd'hui ?

Les grandes caractéristiques

Une petite quarantaine de maisons d'édition sont aujourd'hui recensées en Bourgogne. Celles-ci investissent des niches et se caractérisent par leur capacité d'innovation et par leur volonté de donner vie à des projets originaux, loin de la standardisation de l'offre. Créées pour servir un projet artistique, littéraire ou intellectuel, les maisons d'édition fonctionnent sur le principe du primat de l'offre sur la demande : les livres ne sont pas conçus pour répondre à un besoin prédéfini mais sont créateurs de nouveaux besoins de culture, de nouveaux outils de pensée et de nouveaux espaces imaginaires. Même les éditeurs publiant de la littérature générale (40 %) font le choix de s'inscrire dans des niches : poésie (Obsidiane, Potentille, le murmure, la Renarde rouge), nouvelles (D'un Noir Si Bleu, Rhubarbe), nouvelles illustrées (Chemin de fer).

Par ailleurs, contrairement à beaucoup d'idées reçues, les éditeurs de Bourgogne sont finalement peu nombreux à travailler une ligne régionaliste (14 %). Parmi eux, on citera la plus ancienne maison : les Éditions de l'Armançon ; mais aussi les Éditions de Bourgogne, Terre en vues, L'Escargot savant ou encore Doyen éditeur. Une même proportion d'éditeurs édite des beaux-livres et livres d'art : Faton, Findakly, les presses du réel, La Goulotte, etc. On notera enfin un certain renouvellement

de l'édition jeunesse (11 %) avec la création de trois nouvelles maisons au milieu des années 2000 (âne bâti, Cheval vert et Éveil & Découvertes), venues « remplacer » trois maisons disparues quelques années plus tôt.

S'agissant des structures juridiques, deux tiers des maisons d'édition ont opté pour un statut qui leur confère une entité commerciale. Un peu plus de 25 % des maisons d'édition sont de forme associative, une structuration souvent choisie dans le cadre d'un projet collectif au sein duquel la rentabilité n'est pas l'objectif premier. Deux maisons d'édition relèvent de l'édition dite publique : les Éditions universitaires de Dijon, intégrées à l'université de Bourgogne et le CRDP de Bourgogne - Scéren CNDP, adossé à un service de l'État. Ainsi, hormis ces deux dernières structures, toutes ces maisons d'édition se déclarent-elles indépendantes. Dans deux cas cependant, pour les Éditions Faton et Sciences humaines, la maison d'édition est associée à un groupe de presse spécialisée, qui est souvent le moteur économique de la société.

Le poids économique de ces structures reste mal connu – l'étude lancée par le CRL fin 2013 permettra de le préciser. Il est néanmoins établi d'une part que les chiffres d'affaires respectifs des maisons sont généralement modestes, et d'autre part que la majorité du chiffre d'affaires global de l'édition bourguignonne est

détenu par un très petit nombre de structures.

À noter enfin, depuis un peu plus d'un an, un possible *Printemps des éditeurs de Bourgogne* avec la création quasiment simultanée d'une petite dizaine de maisons d'édition à découvrir : p.i.sage intérieur, Ideo Libris, Le Hardi, Lab to field, Orbis Tertius, Arconce Éditions, la tête à l'envers, Éditions Passiflores, etc.

Les gages de réussite

Aussi stable soit-il, le marché de l'édition en Bourgogne est donc loin d'être statique et comporte encore des espaces de développement, mesurables à travers l'identification de marqueurs de professionnalisation qui seraient autant de « gages de réussite » pour ces petites structures.

Parce que l'édition est un métier qui requiert une connaissance précise des acteurs de la chaîne du livre et du marché, et des compétences techniques particulières, on constate que lorsque le fondateur de la maison d'édition a exercé l'un ou l'autre des métiers de la chaîne du livre, il est en mesure d'offrir un cadre professionnel solide à son projet. C'est le cas de Gérard Gautier, fondateur des Éditions de l'Armançon, qui a travaillé auparavant chez Denoël en tant que directeur commercial, ou de Véronique Garcin, fondatrice d'Arconce Éditions, qui a fait carrière comme directrice de publicité dans divers groupes de presse

à Paris. « J'ai le goût de l'écriture, du papier, de l'encre. Le stress du bouclage. Ces émotions, je voulais les revivre », confie-t-elle.

La professionnalisation d'une petite maison d'édition en région s'évalue aussi à ses orientations éditoriales de plus en plus spécialisées. On remarque d'ailleurs que la spécialisation n'est pas l'effet de maisons jeunes qui cherchent à se diversifier avec le temps mais une véritable revendication. C'est le cas des éditions du Chemin de fer qui proposent aux auteurs la mise en images d'un texte inédit par un artiste contemporain. « Notre volonté est de construire petit à petit, mais avec opiniâtreté et constance, une collection qui se dessine au long cours ».

Se développer, se construire, se structurer ne signifie donc pas « s'implanter dans de nouvelles spécialités, mais creuser [sa] spécificité¹ ». Une direction également prise par Les Doigts Qui Rêvent, éditeur d'albums tactiles illustrés dont le créneau lui vaut d'être depuis 1994 l'unique producteur au monde de ce type d'ouvrages.

Comme le souligne Bertrand Legendre en préambule, la délégation de la diffusion est également un vecteur de professionnalisation et de développement pour les petites maisons d'édition. L'autodiffusion est une solution de départ, souvent vertueuse puisqu'elle permet de sonder la réalité du terrain et de se construire une identité qui sera déterminante au moment de trouver un diffuseur, mais elle peut difficilement tenir dans une perspective de développement. C'est le positionnement d'Éveil & Découvertes : « chacun sa compétence » nous précise sa directrice qui en a fait dès le départ une question stratégique. Elle, qui vient même de changer de diffuseur pour être sûre de « parler le même langage que lui », n'en est pas moins proche des points de vente qu'elle travaille aussi en direct. Pour Frédéric Tamain d'âne bâti Éditions, déléguer sa diffusion est également une priorité. En confiant récemment (et non sans effort !) sa diffusion à Harmonia Mundi, ce dernier voit, certes, ses marges diminuer et annonce un

chiffre d'affaires comparable à celui qu'il réalisait lorsqu'il s'auto-diffusait, mais c'est aujourd'hui « moins de logistique, moins d'impayés, moins de coups de téléphone » et autant de temps gagné pour se concentrer sur la communication et de nouveaux projets éditoriaux.

C'est là une tendance récente : le soin accordé à la facture de l'ouvrage va aussi dans le sens d'une volonté de professionnalisation. Preuve en est au murmure avec leur récente collection de pop-culture « Borderline » arborant des couvertures d'une grande pureté graphique à partir d'aplats de couleurs primaires.

« depuis un peu plus d'un an, un possible Printemps des éditeurs de Bourgogne avec la création quasiment simultanée d'une petite dizaine de maisons d'édition »

Enfin, la professionnalisation des maisons d'édition en région peut s'évaluer à travers leur capacité à travailler de concert avec l'interprofession ou entre pairs. Un exemple en est donné par la constitution de l'association Adelif par trois éditeurs de Bourgogne (le murmure, D'un Noir Si Bleu, Chemin de fer) autour de la volonté de mutualiser leur énergie et leurs moyens pour devenir acteurs de leur diffusion, en particulier sur les salons internationaux.

Les vecteurs de professionnalisation de demain

Avec les mutations qu'est en train de connaître la filière du livre, ces axes de professionnalisation auront certainement à se déplacer ou à se renouveler. Par les réseaux sociaux, d'une part, qui sont un moyen pour les petits éditeurs de s'attacher une communauté de lecteurs et ainsi de créer l'attente en amont de la publication. Avec ses 4 000 fans et la déclinaison de ses collections en différentes pages sur facebook, le cas de Bamboo édition illustre bien la puissance de cet outil pour une maison d'édition.

Offrir une partie de son catalogue au format numérique ou penser le numérique comme une nouvelle forme de création pour ses auteurs pourra également devenir un critère de professionnalisation pour une petite structure éditoriale qui manifestera ainsi sa capacité à s'adapter aux évolutions du marché. C'est dans cette perspective que Pascal Arnaud des éditions D'un Noir Si Bleu propose une partie de son catalogue au format numérique.

Pour suivre ce chemin, et c'est là encore un signe fort de professionnalisation, il est essentiel de suivre des formations adaptées à ses besoins et aux évolutions du marché.

Enfin, il va s'agir de profiter de la souplesse offerte par la taille de la structure pour inventer, parallèlement aux réseaux existants et bien établis, d'autres circuits en dehors de la librairie. En ça, la vente locale – qui passe par une bonne connaissance des libraires, des bibliothécaires de sa ville, de sa région – et la présence sur des manifestations littéraires sont deux véritables pistes de développement. Rien n'est plus salutaire, pour un éditeur professionnel, que d'aller à la rencontre de son lectorat.

Bertille Détrie, Marion Clamens,
Alice Zunino ■

+++ Les aides spécifiques à l'édition

• Commission européenne

- Europe créative : Aide à la traduction
Cf. la rubrique « Europe », page 10.

• Centre national du livre

- Aides à l'édition
- Aides à l'édition numérique
- Aides à la traduction
- Aides aux revues
- Aides aux sociétés d'amis d'auteurs
Contact : www.centrenationaldulivre.fr

• Conseil régional de Bourgogne

- Aides à l'édition indépendante : aide à la publication et aide à la traduction
Contact : Raphaël Petitboulanger
03 80 44 33 57
rpetitboulanger@cr-bourgogne.fr

• Conseil général de la Nièvre

- Aide aux publications à vocation régionaliste, et des sociétés nivernaises d'histoire locale
Contact : 03 86 60 68 60 - dac@cg58.fr

1. Bertrand Legendre et Corinne Abensour. *Regards sur l'édition* (1988-2005). Paris. DEPS. Ministère de la Culture et de la Communication/ La Documentation française, 2007.

Éditions du Chemin de fer, Nolay (58)

Création en 2005



→ François Grosso, Renaud Buénerd et Clotilde Bocquet

- Explorer le lien entre littérature et arts plastiques, interroger le rapport texte et image
- 3 collections : « Voiture 547 », premiers écrits ou textes expérimentaux ; « Cheval vapeur », carte blanche à des graphistes sur des textes du domaine public ; « Micheline », explorer d'autres champs sans limites
- 58 titres au catalogue
- 7-8 livres/an, tirage de 1 000 à 1 200 exemplaires
- 1 salarié et 2 bénévoles
- Auto diffusion-distribution sauf pour la Suisse (Zoé)
- Meilleure vente : *Dagerman* (2 500 ex.)
- CA : 52 000 € en 2012 sur la vente de livres
- *Chemin de fer* est un terme technique, sinueux, qui ne s'arrête pas, et quelque chose de dur, le *fer*

Éditeur

Nous voulions faire se rencontrer la littérature et les arts plastiques tout en promouvant un genre méconnu et mal aimé : la nouvelle. Pour proposer des livres qui n'existent pas ou peu, transmettre le goût du beau livre.

Déclat

Renaud vient des arts plastiques et j'ai travaillé chez Albin Michel : nous voulions créer quelque chose ensemble. L'idée était de demander à des auteurs et à des plasticiens ce que pouvait être un livre illustré aujourd'hui.

Les livres

Un beau livre avec une sorte de contradiction : un poche, mais un poche de luxe. C'est aussi la direction que prend l'édition en général : si on veut vendre, le livre doit être beau, pas juste bon.

Statut

Une association, car c'était plus simple et on ne savait pas si l'expérience perdurerait. Le seul avantage : les adhésions ! Le premier poste rémunéré a été créé au bout de 6 ans, à mi-temps puis au trois-quarts.

Les auteurs

Nous leur proposons une expérience inhabituelle pour eux, un projet à deux, collaboratif, qui rompt avec la solitude. Et ils en redemandent, comme Annie Saumont !

Diffusion-distribution

Nous avons eu la bonne idée de débiter avec des auteurs que les libraires connaissaient. S'auto-diffuser, entretenir une relation directe avec les libraires, fait que nous ne sommes pas noyés dans la masse. C'est un positionnement militant. C'est aussi rester dans une économie de l'artisanat et ça ne veut pas

dire être mauvais. Je suis opposé au discours établissant le seuil de professionnalisation d'une maison d'édition à l'externalisation de la diffusion-distribution. C'est plutôt entrer dans un système pervers, de production de masse. Le seuil, c'est celui de la gestion. Nous l'externaliserons quand travailler un trop gros catalogue en dépôt sera devenu ingérable.

En attendant, nous avons un comptoir de vente à Paris depuis deux ans, pour les coursiers et pour accueillir des expositions, des rencontres qui rendent la maison vivante.

Communication

Facebook marche bien ! Cela crée un réseau de personnes qui s'intéressent à la maison. Côté presse, nous avons nos limites : c'est un vrai métier, c'est du temps et de l'envie quand vient le moment des relances.

Le numérique

Cela ne correspond pas à nos livres. Mais pourquoi pas si on nous propose un projet impossible à réaliser sur papier et que le numérique le permet.

Difficulté

Défendre auprès des libraires nos textes et le fait que les images représentent un travail de création et non pas d'illustration. Il existe beaucoup de non-dits dans la nouvelle dans lesquels le plasticien peut s'immiscer.

Développement

Continuer à creuser ce sillon, développer des coéditions avec des institutions, ne pas tomber dans la routine et ne jamais « publier pour publier ».

→ www.chemindefer.org

Sciences humaines Éditions, Auxerre (89)

Création en 1998



→ Véronique Bedin

- Vulgarisation scientifique des sciences humaines et sociales
- 6 collections dont « Référence », « Synthèse », « Essais », « Petite Bibliothèque de Sciences Humaines », un format semi-poche à un prix accessible, et dernièrement « Accent aigu », des essais engagés destinés à un large public
- Une centaine de titres au catalogue
- 12 livres/an, tirage moyen de 2 500 exemplaires
- 2,5 équivalents temps plein
- Diffusion : Seuil / Distribution : Volumen
- Meilleure vente : *Les Sciences humaines. Panorama des connaissances*
- CA : 200 000 € nets en 2013
- La maison d'édition est l'émanation directe du magazine *Sciences humaines*

Éditeur

C'est un intermédiaire entre l'auteur et le public. Il n'est pas là pour se mettre en avant, mais pour transmettre des idées. Pour cela, l'édition scolaire ou l'édition d'ouvrages de référence sont très formatrices. Elles invitent à respecter le lecteur car chaque virgule compte, chaque mot est important : on n'a pas le droit à l'erreur.

Délic

Je suis fondamentalement curieuse, j'ai donc cherché un métier dans lequel je ne m'ennuierais jamais. Au début, j'ai fait plein de petits boulots chez des éditeurs prestigieux (Gallimard, Plon, Le Seuil...). Puis j'ai fait ma carrière chez Laffont, Didier et Hachette, où j'ai dirigé le parascolaire.

Les livres

Ce sont des objets qui ont leur logique. À l'éditeur de trouver la forme la mieux adaptée au contenu et au public concerné. Nous devons être à la fois précis dans la hiérarchisation des savoirs, et attentifs à la qualité de l'objet (marche typographique, mise en page, qualité d'impression...) afin que nos livres soient bons et durables. Il est important de déterminer le bon tirage afin que l'écoulement du stock corresponde au temps de réactualisation. En substance : être un très bon gestionnaire.

Statut

La maison d'édition et le magazine font partie de la société Sciences humaines Communication. Cela permet de mutualiser les postes de fabrication, communication, presse et webmestre.

Les auteurs

Travailler avec des universitaires et des journalistes permet un échange fourni et exigeant dans les deux sens. Pour cela, il est nécessaire de savoir garder la bonne distance avec eux.

Diffusion-distribution

Nous l'externalisons. À cela s'ajoutent la vente directe et une diffusion à l'étranger par le Bief, Bureau international de l'édition française. 20 % des ventes de livres papier et 75 % des ventes de livres numériques sont réalisées via notre site Internet. Cela rassure les lecteurs car nous assurons le SAV ! Nous allons aussi au salon de Francfort pour la cession de droits.

Communication

Notre site Internet, le catalogue papier et facebook sont nos principaux outils. Nous faisons appel à un attaché de presse pour des opérations comme le lancement d'une collection.

Le numérique

7 à 8 % de nos ventes aujourd'hui. Nous avons été une des premières maisons de sciences humaines à tout numériser grâce aux aides du CNL en 2011. Les livres sont disponibles en version PDF, ePub et Mobi. Le PDF représente 80 % des ventes car notre lectorat travaille majoritairement sur ordinateur et ce format conserve la hiérarchisation des contenus de la version papier.

Difficulté

Vendre : trouver son public, le garder et l'élargir. En période de crise, ce n'est pas simple !

Développement

Nous devons nous développer pas à pas, en harmonie avec la taille de la maison. De nouvelles collections et le livre enrichi sont des étapes. Naturellement nous dépendons aussi du développement du magazine.

→ <http://editions.scienceshumaines.com>

Éveil & Découvertes, Chalon-sur-Saône (71)

Création en 2005



→ Bénédicte Mosnier et Delphine Venitucci

- « Créateur de livres jeunesse à Chalon-sur-Saône »
- Multi-supports : livres, livres-CDs, CDs, DVDs, applications
- 220 titres au catalogue dont 50 % de livres-CDs
- 20 livres/an, tirage de 2 000 à 3 000 exemplaires
- 5,5 équivalents temps plein + en externe : attachée de presse, correctrice
- Diffusion : E.D.I. / Distribution : Sodis
- Meilleure vente : DVD *Comptines à mimer et jeux de doigts* (35 000 ex.), en passe d'être dépassé par le livre-CD *La Fabrique à comptines* (12 000 ex. en 5 mois)
- Notre nom vient du cœur de cible initial, les 0-5 ans, élargi aujourd'hui aux 0-15 ans

Éditeur

Éditer est un véritable travail de création partagé par toute l'équipe. Nous sommes très attachés à la maison d'édition, ce qui lui donne un supplément d'âme.

Déclic

J'ai toujours eu plaisir à écrire des chansonnettes pour mes enfants. Nous nous sommes dit « pourquoi pas ? », et petit à petit l'équipe s'est agrandie.

Les livres

Nous recherchons la cohérence entre contenant et contenu. Créer un bel ouvrage est essentiel : nous sommes très vigilants sur le choix des papiers et de l'imprimeur. Nos deux infographistes sont très à l'affût des tendances, leur inspiration vient de champs très divers (textile, design...).

Statut

C'est une SARL depuis le début, même si nous n'avions pas prévu d'en faire un moyen de subsistance.

Les auteurs

Ce sont majoritairement les auteurs qui viennent à nous. Nous établissons une relation de confiance avec eux : c'est notre métier de les conseiller, de rendre des comptes car ils nous confient leurs ouvrages. Notre juriste est essentielle sur la question des contrats.

Diffusion-distribution

Cette tâche a toujours été externalisée : chacun sa compétence. C'est une vraie question stratégique pour la maison : l'avenir de la société est entre leurs mains. Il s'agit de trouver un diffuseur-distributeur avec qui nous parlons le même langage. Nous nous rendons par ailleurs au salon de Montreuil pour les

contacts professionnels, à celui de Colmar et aux salons locaux. La maison a besoin d'être en contact avec les lecteurs de proximité qui sont sensibles à l'étiquette d'éditeur local.

Communication

Nous avons une attachée de presse pour les projets particuliers, sinon nous travaillons en interne avec notre studio graphique. Nous communiquons via notre site, notre catalogue, des opérations cartes postales... Facebook nous permet d'avoir des retours de lecteurs, tandis que les blogs sont très prescripteurs : nous nous appuyons énormément sur la recommandation personnelle. C'est une évolution commerciale générale.

Le numérique

Nous avons amorcé le virage en 2009 en mettant toute notre offre musicale en téléchargement légal sur différentes plateformes. Il nous a paru naturel que le reste suive : une application iPad en 2010 et depuis 2013, la littérature en streaming, ePub et Mobi. Ce sont deux vies commerciales et éditoriales différentes pour un livre.

Difficulté

Encore une fois, trouver un diffuseur-distributeur qui nous corresponde, d'autant plus que nous proposons de multiples supports qui n'ont donc pas les mêmes cycles de vie, les mêmes mises en place.

Développement

Continuer dans la même dynamique : être à l'affût des tendances, de la demande des lecteurs tout en sortant des sentiers battus !

→ www.eveiletdecouvertes.fr

■ p.i.sage intérieur, Dijon (21)

Création en janvier 2013



→ Sophie Desseigne et Yves-Jacques Bouin

- Témoigner d'une présence au monde, dans les domaines de la poésie et de la spiritualité
- 2 collections : « 3,14 g de poésie », duo d'écrivains contrastés ou complémentaires d'un homme et d'une femme ; « Les 5 éléments », témoignages d'auteurs engagés dans une pratique spirituelle débouchant sur un chemin de transformation dans le rapport aux autres et au monde
- 2 titres au catalogue
- 4 livres/an, tirage de 400 à 600 exemplaires
- 2 bénévoles au quart temps
- Autodiffusion-distribution
- Meilleure vente : *Agrès Acrobates*
- *p.i.* pour la collection de poésie et *sage intérieur* pour la spiritualité

Éditeur

Éditer, c'est être passeur de texte, donner à l'auteur ce moment où son écriture va prendre une forme, se matérialiser. Et lui faire rencontrer, soit par l'écriture soit *de visu*, des gens qu'il n'aurait jamais rencontrés, et c'est crucial pour la poésie notamment.

Déclat

Plus jeune, je voulais être architecte, cuisinière et éditrice : fabriquer quelque chose pour quelqu'un. Après avoir réalisé un recueil des inédits de mon père, j'ai eu envie de dépasser la sphère privée. Et comme la poésie, grande affaire de la vie de mon père, était une évidence, le deuxième déclat a été ma rencontre avec Yves-Jacques.

Les livres

Une facture intemporelle pour la spiritualité et contemporaine pour la poésie. Lignes graphiques simples mais présentes. Un format facilement transportable mais tout de même conséquent. Et l'idée des couleurs, c'est pour la visibilité en librairie !

Statut

L'association semblait plus simple et plus adaptée. Je n'ai pas assez le réflexe entrepreneurial. Et aujourd'hui, juridiquement, il est très compliqué de se transformer en entreprise : le nom ne peut pas être repris à titre commercial par exemple.

Les auteurs

Yves-Jacques reçoit des manuscrits via son réseau et l'on peut aussi solliciter un auteur. Il y a énormément d'écriture poétique et pas assez d'éditeurs. Trouver un auteur relève parfois du domaine de l'intuition.

Diffusion-distribution

Nous attendons que notre catalogue s'étoffe pour l'externaliser, la vente se fait via des dépôts en librairies indépendantes, sur Internet, en salons...

Communication

Site Web, lettre d'information, facebook, partenariats presse... Nous nous efforçons d'être présents en librairies avec les auteurs pour les sorties.

Le numérique

Pourquoi pas dans un deuxième temps de la vie du livre, pour une anthologie à laquelle on ajouterait des extraits sonores. Sinon pour alléger la problématique du stock ! Ou penser à quelque chose d'hybride. En poésie, beaucoup d'auteurs ont un blog, pour nous, éditeurs, ce serait redondant.

Difficulté

Vendre ! La diffusion-distribution est sans aucun doute une vraie problématique.

→ www.p-i-sageinterieur.fr

Le livre : une filière en danger ?



Voici la 4^e édition de cette étude passionnante sur le livre et sa filière. D'emblée, François Rouet pose les problématiques de son propos en modérant la vision de crise du livre et de la lecture. Il rappelle que cette manière de voir, « si instinctive », prend forme dès la fin des années 1980 et que les mutations en cours, mutations liées à l'émergence de la dématérialisation des supports, bouleversent forcément notre compréhension de ce que sont le livre et la lecture.

Plusieurs réalités œuvrent de concert au sein du monde des livres :

- la permanence d'une filière du livre « papier » avec une production se maintenant peu ou prou d'année en année ;
- l'émergence du livre numérisé et donc d'un circuit de distribution dématérialisé ;
- la possibilité offerte par le numérique de proposer des nouvelles formes de livres mêlant des médias aussi divers que l'écrit, le son et l'image.

Comment ces « modes de valorisation de l'écrit et [ces] modèles commerciaux balbutiants » vont-ils cohabiter face à des usages et des utilisations mouvants ? François Rouet apporte des éléments de réponse en interrogeant les activités successives qui concourent à la fabrication du livre. Au-delà de la chaîne du livre, il interroge cette « filière » qui s'inscrit dans un contexte économique si spécifique.

Il commence par traiter de l'économie éditoriale, une façon de mettre en perspective le phénomène remarquable de la concentration éditoriale et l'émergence dans le monde du livre d'un modèle organisationnel proche de l'industrie. Comment concilier la bibliodiversité, « l'activité de type artisanal qu'est l'édition » et la productivité attendue des grands groupes éditoriaux ? En offrant une typologie des maisons d'édition françaises et de leur fonction éditoriale

selon trois profils (groupes, moyennes maisons et « nouveaux éditeurs »), il met l'accent sur leur vocation pour le moins contradictoire : donner une valeur marchande à une création intellectuelle.

La deuxième partie s'attache aux modèles de commercialisation du livre. Au-delà d'une étude, à la fois statistique et empirique, sur les points de vente de livres en France, l'auteur souligne l'impact du niveau¹ de la librairie sur les ventes, et par là-même, sur un modèle proche de la grande distribution, telle la Fnac qui a fait son entrée dans ce commerce de détail spécialisé. Sans efficacité, preuve en est la liquidation des librairies Virgin et la mise en vente des 57 librairies Chapitre.

Une section entière est consacrée à la librairie en ligne et à la vente de livres sur Internet qui dessinent doucement mais sûrement un nouveau modèle de vente : rapidité des livraisons, stock pléthorique, possibilité de mettre en avant des ouvrages à rotation plus lente, que l'on appelle des livres de fonds.

La troisième partie est consacrée à la diffusion (la promotion des ouvrages auprès des détaillants) et à la distribu-

tion (l'acheminement du livre de l'éditeur jusqu'au libraire et la gestion des stocks et des paiements). Là encore, au-delà de la taille des maisons d'édition, de celle de leur catalogue et du volume de leurs nouveautés, c'est bien leur ligne éditoriale qui détermine le diffuseur-distributeur.

Une fois listés les 5 principaux diffuseurs-distributeurs – qui appartiennent aux grands groupes éditoriaux² –, rares sont les moyennes structures de diffusion s'adressant aux petits et moyens éditeurs. Leur succès dépendant ici de la cohérence et de la spécificité des catalogues qu'elles défendent. Maîtriser sa diffusion reste donc une question essentielle pour les moyens éditeurs qui peuvent y voir « un moyen pour que l'ensemble du dispositif reste au service de l'édition ».

Quant aux rapports entre diffuseurs-distributeurs et libraires, l'auteur ne fait qu'énoncer quelques problématiques qui pourtant sont cruciales pour ces derniers, notamment en matière de trésorerie : taux de remise, offices sauvages, facturation du transport, délais de retours...

La quatrième partie met à jour les liens entre le livre et les pouvoirs publics,

1. Les points de vente de livres sont classés en 3 niveaux selon leurs volumes de vente et leurs capacités à défendre un titre, un fonds. Ce sont les entreprises de diffusion du livre qui ont adopté cette segmentation qui, entre autres, définit le taux de remise dont les points de vente bénéficient.

2. Hachette, Editis (propriétaire d'Interforum), Gallimard (propriétaire de la Sodis), les Éditions du Seuil (propriétaire de Volumen) et Flammarion (propriétaire d'UD).

depuis le soutien à la publication d'ouvrages jusqu'aux fonds consacrés au développement de la librairie en passant par la création d'un label LIR.

L'auteur y évoque également les discussions en cours autour du livre numérique ainsi que les leviers de la loi Lang pour réguler le marché du livre. À noter, l'amendement voté début 2014 pour encadrer la vente de livres en ligne³.

Enfin, sans surprise, la dernière partie traite des perspectives de la filière du livre. François Rouet questionne le livre numérique, tel un « nouveau produit suscitant l'émergence d'une nouvelle filière destinée à s'affirmer face à celle du livre "papier" au fur et à mesure que le livre numérique s'enrichirait et deviendrait véritablement multimédia, attestant d'un nouveau mode d'expression ». La montée en puissance d'une filière centrée sur le livre numérique pose donc les questions de l'équipement (pour la première fois séparation du contenu et du contenant), de l'offre (catalogue de livres numériques en cours de constitution), des interactions entre les éditeurs et les acteurs de la numérisation, de la validation éditoriale et bien sûr des acteurs à venir dans le domaine de la vente de livres numériques. Quelles seront alors les nouvelles formes de mutualisation à inventer entre les libraires et les éditeurs ?

Ce livre érudit s'adresse à un public motivé et intéressé par les acteurs clés de la chaîne du livre. On peut regretter que les bibliothèques, acteurs à part entière de la chaîne du livre, ne soient pas évoquées. Nul doute en tout état de cause que les enjeux et les perspectives évoqués en conclusion auront des répercussions au-delà du cercle que l'auteur a étudié.

Katia Fondecave ■

→ **Le livre. Une filière en danger ?, François Rouet (La Documentation française, 2013)**



Gérer une maison d'édition

Éditeur indépendant et formateur spécialisé en gestion de l'édition, Pascal Arnaud livre, au travers de son ouvrage, un outil pratique qui s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux étudiants et éventuels curieux.

Comme en écho aux cours que l'auteur dispense, le livre revient sur des notions fondamentales. Du prix de vente du livre, ajustable via le point mort, jusqu'aux prévisions financières, le lecteur trouvera de quoi établir un programme éditorial complet. Des encadrés ludiques et des exemples concrets viennent enrichir le tout. Des annexes permettent un accès rapide aux textes légaux et réglementaires primordiaux.

Ce livre se révèle un prolongement efficace pour les étudiants et un appui pour ces « rêveurs pragmatiques que sont les éditeurs ».

Tatiana Debert-Lipiec ■

→ **Gérer une maison d'édition, Pascal Arnaud (Presses universitaires de Rennes, 2013)**

Des questions sur le transport de livres par Prisme ?

La CLIL, Commission de liaison interprofessionnelle du livre, propose un petit mémo pratique, conçu spécifiquement à l'attention des libraires, afin de leur simplifier la compréhension du transport du livre au départ de la plateforme Prisme. Ce vademecum explore point par point les principes du transport du livre, les procédures d'administration des comptes clients (ouverture, suspension, facturation, retard). Il donne des précisions sur les documents de la chaîne logistique (ordre de transport, bon de livraison), les procédures en cas de litiges (colis manquant, ouvert), et se termine par des conseils généraux sur la maîtrise des coûts, les personnes à contacter...

Ainsi ce mémo, recensant les interlocuteurs et leurs métiers, les règles et les procédures spécifiques en cas de difficulté lors du transport de livres au départ de la plateforme Prisme, est une tentative de réponse aux questions que se posent régulièrement les libraires.

À consulter ! ■

→ www.clil.org

+++

Les nouveautés du centre de documentation du CRL

Général

- *Le livre. Une filière en danger ?*, François Rouet (La Documentation française, 2013)

Bibliothèque

- *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*, Jean-Marc Vidal (Presses de l'Enssib, 2012)
- *Mener un projet international : bibliothèques françaises et coopération internationale*, Raphaëlle Bats (Presses de l'Enssib, 2011)

Édition

- *Le guide de l'édition jeunesse 2014*, collectif (MCL Éditions, 2013)
- *Gérer une maison d'édition*, Pascal Arnaud (Presses universitaires de Rennes, 2013)

→ **Le Centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Consultation sur place et prêt gratuit.**

3. Cf. la rubrique « Repères juridiques », page 24.

« Anti-Amazon » : la loi concerne tous les sites de vente de livres en ligne

« Lorsque le livre est expédié à l'acheteur et n'est pas retiré dans un commerce de vente au détail de livres, le prix de vente est celui fixé par l'éditeur ou l'importateur. Le détaillant peut pratiquer une décote à hauteur de 5 % de ce prix sur le tarif du service de livraison qu'il établit, sans pouvoir offrir ce service à titre gratuit. »

Voici la proposition d'article de loi votée à l'unanimité le 8 janvier dernier par le Sénat, et par laquelle, si la Commission européenne l'approuve, les vendeurs de livres en ligne devront se ranger à ces nouvelles conditions.

En d'autres termes, l'objectif de cet article est d'adapter la loi Lang de 1981 sur le prix unique du livre en créant un cadre à la vente de livres sur Internet. Celui-ci interdit aux vendeurs en ligne de livres papier de cumuler la gratuité des frais de port et le rabais de 5 % sur le prix de vente fixé par l'éditeur : le service de livraison ne peut donc plus être gratuit dès lors que la commande n'est pas remise en magasin.

Jusqu'ici, la plupart des sites de vente en ligne (Amazon, Fnac...) cumulaient la remise de 5 % et la gratuité des frais de livraison. Pour un livre vendu 20 euros, l'internaute n'avait à déboursé que 19 euros, soit le prix d'origine du livre moins la remise autorisée, ce qui plaçait clairement ces sites dans une situation de « dumping », c'est-à-dire de pratiques commerciales faussant les conditions d'une concurrence équitable entre les différents diffuseurs de livre.

Pratiquement, même avec des frais de livraison de l'ordre de quelques centimes, il sera demain plus intéressant d'acheter un livre dans une librairie physique, qui peut appliquer la réduction de 5 %, que dans une librairie en ligne.

Pour revenir sur l'historique de cette proposition de loi, si l'Assemblée nationale proposait en octobre 2013 d'interdire aux sites de vente en ligne d'offrir les frais de livraison, elle les autorisait toujours à appliquer la remise de 5 % sur le prix du livre vendu. C'est le Sénat qui, à la mi-décembre, est revenu sur

la remise de 5 %, l'interdisant pour les sites de vente en ligne et précisant que les frais de livraison ne pourront être diminués que d'un montant équivalent à 5 % du prix de l'ouvrage.

Dès lors, et c'est un détail important, si cette loi a été pensée en priorité pour encadrer l'activité des libraires, elle concerne également tous les éditeurs qui pratiquent la vente directe de

leurs ouvrages sur Internet, via leur propre site Web ou un site partenaire. En effet, à partir du moment où il vend ses ouvrages en direct, l'éditeur devient « détaillant », selon la terminologie utilisée dans la loi.

En résumé, si la loi est approuvée par la Commission européenne en l'état, dans un délai de trois mois à compter du 16 janvier 2014, les éditeurs pratiquant la vente directe via leur site devront se soumettre aux mêmes conditions qu'Amazon ou d'autres grands sites de vente en ligne. À sa-

voir : pas de remise de 5 % sur l'ouvrage, pas de gratuité des frais de port, mais possibilité de pratiquer sur ces derniers une décote équivalente à 5 % du prix de l'ouvrage.

« ... il sera demain plus intéressant d'acheter un livre dans une librairie physique, qui peut appliquer la réduction de 5 %, que dans une librairie en ligne. »

Bertille Détrie ■

La Métairie Bruyère : l'image entre les lignes

Lorsque l'on demande à Corinne Dutrou de nous dire ce que sont, pour elle, les livres de la Métairie Bruyère, elle nous parle avant tout de rencontres entre textes et images, d'objets uniques à la croisée du livre d'art et du livre de bibliophilie.

L'image entre les lignes, ce fut le titre d'une exposition en 1993, mais c'est aussi, finalement, ce qui résume le mieux sa pensée. Elle évoque aussi cette rencontre entre l'auteur et l'artiste, elle en parle comme d'une véritable aventure, un lien fort, presque un « mariage ». Des livres qui restent particuliers aussi dans le rapport avec le lecteur.

Un livre d'art, plus qu'une gravure, c'est un objet avec lequel le lien est intime, charnel. On le tient entre ses mains, on en tourne les pages, on le range précieusement. Des livres auxquels Robert et Lydie Dutrou ont consacré presque toute leur vie.

Robert Dutrou entre dans son premier atelier d'impression à 14 ans. Il est alors déçu à la vue des machines rotatives. Mais au lycée, on le décrit comme « doux et rêveur, destiné à un métier d'art ». Il attire ainsi l'attention de Lacourrière et intègre, en 1944, son célèbre atelier de taille-douce à Paris. Un midi, alors qu'il est seul à l'atelier, un artiste entre pour faire des essais. Robert Dutrou, qui jusque-là ne réalisait que des tirages en noir, s'y attelle néanmoins. C'est un succès et il travaillera pendant quarante ans avec ce « certain monsieur Miró ».

C'est avec Lydie, épousée en 1952, qu'il ouvre son propre atelier, toujours à Paris. Dans les années 1960, Aimé et Marguerite Maeght sollicitent le couple pour diriger le service taille-douce de leur fondation, lieu unique dédié à l'art qui inspirera plus tard les Dutrou quand ils créeront la Métairie Bruyère. C'est aussi là qu'ils rencontrent des artistes avec qui ils travailleront des années durant. De Robert Dutrou, Georges Braque dira : « enfin quelqu'un qui m'a compris ».

Il y a ensuite, en 1973, l'atelier monté à Paris par Lydie Dutrou où la rejoindra bientôt Robert, et les premiers livres édités grâce à des gravures offertes par Miró.

Et puis dans les années 1980, la volonté pour le couple de trouver un lieu où se reposer, à la campagne, avec un étang pour que Robert puisse pêcher, les conduira jusqu'à la Métairie Bruyère, au cœur de la Puisaye. Au bout de quelques mois, l'idée d'y emmener une presse fait son chemin, les machines vont

progressivement remplacer les animaux, et le centre d'art prend forme peu à peu.

En 1999, suite au décès de Robert, sa fille Corinne et son conjoint Christian Mameron reprennent le flambeau.

Dans ce lieu magnifique, les artistes travaillent en immersion complète pendant plusieurs jours d'affilée, avec à leur disposition tous les ateliers qui leur permettent de réaliser leurs livres, de l'imprimerie à la reliure. Ces livres sont parfois le fruit d'un cheminement étonnant, long quelques fois de plusieurs années, tels ces livres réalisés récemment avec une série de gravures d'Alechinsky dont les plaques n'avaient jamais été tirées.

Les Éditions Robert et Lydie Dutrou ont fêté leurs 40 ans en 2013. Elles comptent une centaine d'ouvrages à leur catalogue avec un tirage allant de 60 à 75 exemplaires, ainsi que quantité d'estampes et deux revues : *En Puisaye* et *Notes et écrits*.

Mais la Métairie Bruyère, c'est aussi l'association Aux 4 vents de l'art, créée en 1994 par le couple suite à une demande de Miró. Sensible à la cécité de la nièce de Robert, il veut « faire quelque chose pour les aveugles » : s'en suivra un livre de bibliophilie, illustré par des gravures d'artistes, qui financera le dressage de chiens guides. Depuis, l'association s'est déve-

loppée, elle affirme plus que jamais sa volonté de favoriser la création artistique. Elle accueille ainsi des enfants comme des adultes pour des stages de gravure et organise des concerts et des expositions telle celle consacrée à Pierre Alechinsky l'été dernier.

La Métairie Bruyère peut se prévaloir d'être, au cœur de la Puisaye, un lieu privilégié et atypique. Une fenêtre ouverte sur le livre et les arts graphiques, tant pour la création que pour le public.

Éloïse Dreure ■



Pour tout savoir, ou presque, sur la vie du livre en Bourgogne et ailleurs / Gratuit

Une publication du Centre régional du livre de Bourgogne - 71, rue Chabot-Charny - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 68 80 20
Fax : 03 80 68 80 24 - Courriel : info@crl-bourgogne.org - Tirage : 2 000 ex - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014
Directrice de la publication : George Bassan - Directrice de la rédaction : Marion Clamens - Coordination et rédaction :
Aurélie Miller - Ont collaboré à ce numéro : Pierre-Yves Cartillier, Tatiana Debert-Lipiec, Bertille Détrie, Éloïse Dreure, Katia
Fondecave, Valérie Ivrisse, Eliane Lochot, Sarah Mané, Alice Zunino - Graphisme : Anne Gautherot - Crédits photo : Aurélie
Miller/CRL Bourgogne, Johann Michalczak (p. 2), Valérie Ivrisse (p. 8), Isabelle Gautier/L'Yonne Républicaine (p. 19), George
Bassan (p. 25) - Impression : ICO - Parution : mars et septembre

Le Centre régional du livre de Bourgogne est une association au service des professionnels du livre (auteurs, éditeurs, bibliothécaires, libraires, associations, etc.) et des lecteurs. Sa mission de conseil et d'accompagnement des professionnels bourguignons s'exerce dans trois secteurs : la vie littéraire, le patrimoine écrit et l'économie du livre. Il veille également à informer tous les publics et les sensibilise aux enjeux liés au livre et à la lecture.

Le CRL est accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne et le Conseil régional de Bourgogne dans le cadre de leurs politiques en faveur du livre et de la lecture. Il reçoit le soutien de la Bibliothèque nationale de France dans le cadre d'un pôle associé régional. Le CRL est membre de la Fill - Fédération interrégionale du livre et de la lecture.

www.crl-bourgogne.org

ISSN 1966-5563

